

RELEVÉ SEMESTRIELLE DES COMPTEURS D'EAU

La campagne de relève semestrielle des compteurs d'eau de la commune de THORAISE se déroulera durant ce mois d'avril 2026.

Malgré le déploiement des compteurs communicants, l'agent releveur peut passer contrôler certains compteurs communicants afin d'en vérifier le bon fonctionnement ou réaliser des opérations d'entretien courant.

L'agent releveur de la collectivité va sillonner du lundi au vendredi les différents secteurs de votre commune.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil et de rendre votre compteur accessible en dégageant votre regard pour en faciliter l'accès (pots de fleurs, massifs, haies, véhicules...).

Si vous avez des animaux, merci de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de l'agent releveur.

En cas d'absence ou d'inaccessibilité, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.

L'agent releveur circule à bord d'un véhicule utilitaire marqué « GBM » ou « Ville de Besançon ».


Si vous le demandez, l'agent releveur peut vous présenter sa carte professionnelle.

Le Département Eau et Assainissement rappelle que ses agents ont simplement besoin d'accéder à votre compteur d'eau potable. Ils ne doivent pas exiger d'accéder aux autres pièces de votre domicile, ni vous demander le paiement d'une facture, ni même vous suggérer de vous indemniser un éventuel trop-perçu.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le Département Eau et Assainissement pour vérifier la légitimité de la personne avant de la faire rentrer chez vous.

Pour toutes informations, le Département Eau et Assainissement reste à votre disposition du :

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
au 94 avenue Clemenceau à BESANCON

 [03.81.61.59.60](tel:03.81.61.59.60)

 Contact.eau@grandbesancon.fr